

L'avenir est en marche !

C'est la rentrée, l'heure des bilans sur toutes nos actions engagées.

-Les travaux de la salle des fêtes et de la mairie sont terminés ou considérés comme tels. Il ne reste que quelques finitions mineures.

-L'adressage, rendu désormais obligatoire, est pratiquement terminé.

-Les réflexions sur l'aménagement des espaces publics sont abouties.

-Le café associatif est ouvert depuis cet été et semble trouver sa clientèle.

Pour échanger autour de tous ces projets nous vous proposons de nous retrouver tous ensemble le jeudi 6 octobre à 19h 30 à la salle des fêtes pour échanger autour de ces sujets.

Lors de cette réunion, nous souhaitons que vous puissiez commenter les plans d'aménagement du bourg, découvrir votre adresse, le nom de votre rue et votre numéro, proposer des adaptations (il en est encore temps, plus tard ce sera trop tard...).

Vous pourrez regarder les travaux d'aménagement de la salle des fêtes et de la mairie ainsi que nous donner votre avis sur le café associatif, les animations qui y sont proposées et le fonctionnement de la ressourcerie.

Enfin nous aborderons, si vous le souhaitez, le thème de l'autonomie énergétique, vaste sujet qui mérite le débat.

Nous concluons cette rencontre par un verre permettant de continuer à échanger.

...Au 6 octobre donc !

Thierry Simon, Maire de Lacapelle-Cabanac

Thierry Simon, Maire : 06 07 47 83 91 - thierry.simon@laposte.net
Anne marie Fighiera, Adjointe : 06 89 49 84 67 - am.fighiera@laposte.net
Stéphane Delcoustal, Adjoint : 06 33 64 29 48 - delcoustalsteph@gmail.com

Autonomie Énergétique du Plateau, réunion publique du 22 septembre à Mauroux : bilan et perspectives.

Compte-rendu de la réunion projet AEP à Mauroux.

C'est une assistance fournie, composée d'habitants de Lacapelle-Cabanac, Mauroux mais aussi de personnes venues de plus loin (les communes de Roquecor et Saint-Beauzeil, dans le Tarn-et-Garonne étaient bien représentées) qui ont participé à la réunion publique sur le projet d'AEP, qui s'est tenue jeudi 22 septembre, à la salle des fêtes de Mauroux.

Rappel : L'association Autonomie Énergétique du Plateau, désormais constituée en SCIC-SAS, se propose d'implanter des panneaux photovoltaïques sous forme de parcs au sol ou en toitures pour la production locale d'électricité, ainsi que nous l'avons exposé dans de précédents courriers.

La réunion a été ouverte par Jean-Marc Xuereb, maire de Mauroux, qui a souligné la pertinence du projet, à la fois dans le contexte actuel de crise énergétique que nous traversons ainsi que dans le cadre du projet de loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable.

Thierry Simon a ensuite pris la parole pour rappeler la genèse du projet, ses étapes passées (voir les précédents courriers) et à venir.

Après un important travail de rédaction des statuts, la société Autonomie Énergétique du Plateau a pu être créée en juillet, sur le modèle d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif : la société est propriétaire de la centrale, elle vend de l'électricité et le produit de cette vente sert à rembourser les frais d'investissement et d'entretien. Chaque sociétaire possède une voix, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. La part sociale est à 250 €.

Où en est le projet ?

Le préfet a donné son accord pour l'implantation du parc (rappelons que, dans ce cas de figure, ce n'est pas le maire mais bien le préfet qui délivre le permis de construire). D'ailleurs, ce n'est pas un permis de construire mais une autorisation.

Des demandes de devis ont



été faites pour le raccordement du parc au réseau. Des consultations ont été lancées auprès d'installateurs. Le parc pourrait voir le jour l'an prochain.

C'est Alban Aubert (directeur de Quercy Energie) qui a enrichi la partie présentation en apportant toutes les informations techniques nécessaires.

Rappelons que, depuis le début, Quercy Energie et le réseau ECLR sont partenaires du projet et fournissent une aide et des conseils techniques et juridiques particulièrement précieux.

La parole a été ensuite laissée aux participants qui ont ainsi pu poser des questions, faire part de leurs remarques et avis sur la question. La soirée s'est terminée autour d'un verre, permettant aux échanges de se poursuivre à loisir.

Restructuration des espaces publics

Présentation du nouvel adressage



Le comité des fêtes communique...

Moules frites : le succès !

Plus de 120 personnes, 60 kilos de moules, des frites et surtout de la bonne humeur pour le retour de l'incontournable soirée de fin d'été chère aux capellois et leurs amis. Un animateur sympathique et la soirée a laissé de bons souvenirs à tous. Vivement l'année prochaine !



Le café associatif : un lieu de rencontre « en haut des marches »

Ce lien social et amical fête sa première saison d'été. Les bénévoles vous donnent rendez-vous les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30 (voire plus) pour partager un verre entre amis.

C'est facile à trouver : c'est au-dessus du fournil pour bénéficier de la terrasse qui est assez jolie et offre une belle vue sur le plateau. Si la météo n'est pas favorable, nous sommes à l'intérieur.

Les horaires d'ouverture seront ceux de la boulangerie,

Une saison bien remplie à la Ressource-Rit

Le public a été fourni, cet été, à la recherche d'une bonne affaire, d'un objet précis ou d'un coup de cœur dans nos locaux de la Ressource-Rit.

Visiteurs de passage, vacanciers, habitués, brocanteurs... notre "petite entreprise" commence à être connue et appréciée (du moins, nous l'espérons !) grâce à vous tous qui êtes passés nous voir !

La Ressource-Rit a été ouverte les lundis et jeudis tout au long des mois de juillet, août et septembre aux horaires d'activité du marché.

Les gens cherchent encore un peu mais, avec de la bonne volonté, impossible de manquer le local avec sa (vieux) bicyclette fleurie et ses enseignes !

La principale nouveauté de la saison a été l'aménagement, dans l'espace intérieur du café associatif "En haut des marches", d'un espace de vente à prix libre. En effet, le café associatif connaît un franc succès, attirant de nombreux consommateurs : il paraissait donc approprié d'y installer une "annexe" de notre ressourcerie dont le fonctionnement "à prix libre" permettait de ne pas mobiliser de bénévoles supplémentaires (une denrée rare par les temps qui courent !).

Il semble que les visiteurs aient également apprécié ce lieu et sa nouvelle formule.

Nous nous réjouissons que notre modeste activité puisse constituer un intérêt supplémentaire pour notre commune.

Pour la suite, une réunion des adhérents aura lieu en octobre pour décider des activités de la saison à venir. Si vous souhaitez faire des dons, il est toujours possible de nous contacter sur notre mail : la-ressource-rit@ecomail.fr.

Nous vous en remercions par avance.

Chasser et randonner : les bonnes pratiques.

Partager la nature n'est pas chose aisée : quelques bonnes habitudes et attitudes permettent d'avancer sur le chemin du vivre ensemble.

Comment faire ?

Se respecter, chasseurs et randonneurs ont tous droit de partager la nature.

- S'informer, (pour les randonneurs) connaître les dates d'ouverture et de fermeture et les usages locaux, c'est du bon sens.
- Prêter attention : (pour les chasseurs) tous doivent ouvrir l'œil et tendre l'oreille. Une signalisation appropriée doit être mis en place.
- Réagir (pour tous) : malgré toutes les précautions, signalez-vous les uns les autres et avec le sourire.

Belles randonnées et bonnes chasses pour tous.

